

L'Alliance Nationale

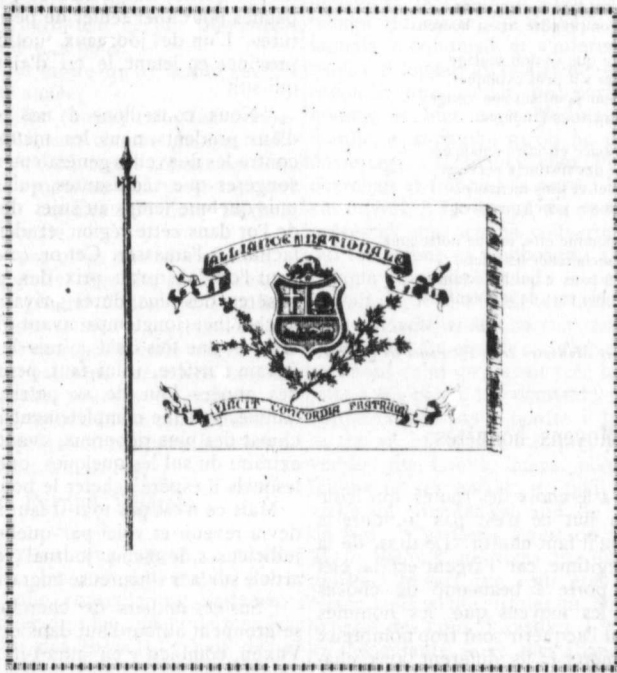
Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 4.

Montréal, Avril 1898.

50 cts par an.



DESSIN DU

Drapeau d'Honneur offert par le Bureau Exécutif

Dans chacun des deux districts de la Province de Quebec

— AU —

CERCLE QUI, DANS SA DIVISION, AURA LE PLUS AUGMENTÉ LE NOMBRE DE SES MEMBRES
EN RÈGLE AINSI QU'A TOUS LES CERCLES QUI AURONT AUGMENTÉ
LEUR EFFECTIF DE 40 POUR CENT PENDANT LA
DURÉE DU PRÉSENT CONCOURS.

Ne calculez pas vos bienfaits

Demandez à l'enfant qui chante
Le motif de son gai refrain...
Avec une moue innocente
Il vous répond : " Je n'en sais rien."

Demandez à l'enfant qui pleure
D'où lui viennent ces gros sanglots...
Ses lèvres que l'angoisse effleure
Pour le dire n'ont pas de mots.

Demandez à l'enfant qui donne
Quel est ce transport généreux
Auquel son âme s'abandonne... ;
Sans le comprendre, il est heureux.

A l'enfant que ce don soulage
Demandez s'il peut expliquer
Le bonheur peint sur son visage...
Il ne saura vous l'indiquer.

Oui, la douce et naïve enfance,
Exempte des instincts pervers,
Sans calcul et sans méfiance,
Se livre à ses penchants divers.

Faisons comme elle, et que notre âme,
Sans en rechercher les effets,
Donne au pauvre qui la réclame
Une humble part de ses bienfaits.

F. G. MARCHAND,

Premier Ministre de la Province de Québec.

Moyens honnêtes

Quand on a le choix des routes qui conduisent à son but ce n'est pas toujours la plus courte qu'il faut choisir. Le désir de la fortune est légitime, car l'argent est la clef qui ouvre la porte à beaucoup de choses utiles ; mais les moyens que les hommes prennent pour l'acquérir sont trop nombreux pour les énumérer et ils diffèrent avec chaque caractère différent. Il y a des hommes qui résolument décident d'obtenir la richesse par tous les moyens qui selon eux les mèneront au but. Ils prendront tout ce qu'ils pourront et donneront le moins possible en échange. De telles injustices sont du véritable brigandage. Le gagnant est le voleur et le perdant le volé. Les deux sont lésés—l'un dans ses biens, l'autre dans son caractère—tandis que la société est également appauvrie. Au contraire, sans détour mettez votre travail dans la mêlée des affaires—un travail honnête et intelligent—alors vous ajoutez réellement à la richesse de la société et au caractère, au respect et à l'indépendance du travailleur.

La Fièvre de l'Or

UN CONSEIL SAGE ET ÉCLAIRÉ

La malsaine fièvre de l'or menace de priver notre pays d'une partie notable de sa population la plus saine et la plus vigoureuse puisque ceux qui partent sont pour la plupart des cultivateurs dans la fleur de l'âge. Aussi la grande presse canadienne-française a tour à tour averti nos concitoyens de ne pas quitter nos belles et paisibles campagnes pour aller tenter de périlleuses aventures. L'un des journaux quotidiens de cette province en jetant le cri d'alarme disait ce qui suit :

" Nous conseillons à nos compatriotes d'être prudents, nous les mettons en garde contre les nouvelles généralement aussi mensongères que séduisantes, qui circulent depuis quelque temps au sujet de l'abondance de l'or dans cette région et des prétendues facilités à l'amasser. Cet or, tout mineur ne peut l'obtenir qu'au prix des plus grandes misères, des plus dures privations. Il doit le chercher longtemps avant de le découvrir ; et une fois qu'il a mis le pied sur un terrain aurifère, il lui faut peiner des mois, des années loin de sa patrie, loin de sa famille, presque complètement isolé sous un climat des plus rigoureux, avant de pouvoir extraire du sol les quelques onces d'or avec lesquels il espère acheter le bonheur."

Mais ce n'est pas tout il faut songer qu'on devra revenir et voici par quelles réflexions judicieuses, le même journal terminait son article sur la malheureuse migration actuelle :

" Sur ces milliers de chercheurs d'or qui se groupent aujourd'hui dans ces régions du Yukon, combien y en aura-t-il à qui la fortune sourira ?

Peut-être pas cinq sur cent ; et les autres pour la plupart, après avoir ruiné à tout jamais leur robuste santé en vaines et pénibles recherches, après avoir compromis leur bonheur ainsi que celui de leur famille, n'auront pour tout partage, pendant le reste de leurs jours qu'à subir les conséquences désastreuses de leur téméraire entreprise et les suites des misères endurées dans ce pays lointain."

Voilà qui est bien dit et qui doit donner à songer à ceux qui ont des velléités de quitter leur famille, d'engager leurs biens et d'aller ruiner leur santé sur l'appât d'un gain fort problématique.

A tous les Sociétaires

NOTES SUR LE CONCOURS ACTUEL

Pour un sociétaire dévoué qui veut s'occuper du recrutement avec succès, les bons mois de l'année sont ceux de janvier jusqu'à décembre, mais les meilleurs mois sont certainement ceux de la saison du printemps et du commencement de l'été.

Ce sont donc précisément ceux durant lesquels le concours va durer.

Les mois d'avril, mai et juin de l'année dernière ont été très bons.

Tout nous fait croire qu'ils seront encore meilleurs cette année.

Dans les villes comme dans les campagnes, chez les artisans comme chez les marchands, chez les cultivateurs comme chez les financiers il se rencontre des personnes qui ont besoin d'un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale.

Ne négligez pas ni les uns ni les autres.

Il est d'habitude chez les sociétaires, et les officiers en général d'attendre à la dernière minute pour se mettre au travail, mais cela ne doit pas se répéter cette année. Le concours actuel est sans précédent, la convention est proche, pourquoi attendre ?

Entrez résolument dans le mouvement, et n'en sortez qu'après avoir remporté la victoire.

Un Pardon Sublime

En 1662, il y eut une longue et cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'été, M. de Sallo, conseiller au Parlement et premier auteur du plus ancien de tous les journaux, celui des Savants, venait de se promener, suivi d'un petit laquais. Un homme l'aborde au coin d'une rue, lui présente un pistolet, et lui demande la bourse, mais en tremblant lui-même plus que celui à qui il la demandait. "Vous vous adressez mal, lui dit M. de Sallo, je ne vous ferai guère riche ; je n'ai que trois pistoles que je vous donne volontiers." Il les prit, et s'en alla sans rien lui demander davantage. Quand il fut parti, M. de Sallo donna ordre à son laquais de suivre adroitement cet homme-là, d'observer le mieux possible où il se retirerait, et de venir lui en rendre compte. Le laquais suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, et le vit entrer chez un boulanger où il acheta du pain. A dix ou douze maisons plus loin, il entra dans une allée et monta au quatrième étage ; en arrivant chez lui, il jette son pain

au milieu de la chambre, et dit à sa femme et ses enfants : "Mangez, voilà un pain qui me coûte cher ; rassasiez-vous-en : un de ces jours je serai pendu, et vous en serez la cause." Sa femme qui pleurait, l'ayant apaisé le mieux qu'elle pût, ramasse le pain et en donne à quatre petits enfants, qui mouraient de faim. Le laquais qui avait pris ses précautions pour n'être pas aperçu, ayant su tout ce qu'il voulait savoir, retourne vers son maître, après avoir bien remarqué la maison et la rue. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo alla où son laquais le conduisit, et s'informa quel était celui qui logeait au quatrième étage. On lui répondit que c'était un cordonnier, bon homme et bien serviable, mais chargé de famille, et si pauvre qu'on ne pouvait l'être davantage. Il monta chez l'homme qu'il cherchait et frappa à la porte. Dès qu'on lui eût ouvert, il fut frappé du spectacle qui se présentait : une femme couverte de haillons qui tombaient en lambeaux. Quatre petits enfants ensevelis dans de la paille, qui leur servait de lit et d'habit, un homme dont l'air pâle et l'habillement déchiré annonçaient le triste état. Le chef de cette misérable famille reconnut celui qu'il avait volé la veille. Il se jette à ses pieds, lui demande pardon, et le conjure de ne pas le perdre, il lui avoue que le travail lui ayant manqué, il avait tout vendu : lits, habits, linges, pour nourrir sa femme et ses enfants, et qu'il avait fait la veille son premier vol, afin de ne pas périr de faim. "Ne faites point de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici pour vous perdre. Je sais que vous êtes cordonnier : tenez, voilà trente pistoles que je vous donne, achetez des cuirs, travaillez à gagner la vie de vos enfants, et je vous abandonnerai pas tant que j'apprendrai que vous travaillez en honnête homme."

Que cette action est belle, généreuse, attendrissante !

Un vœu

Un paysan, en danger de se noyer pour avoir voulu rattraper un œuf qui flottait dans la rivière, avait fait vœu, s'il s'en tirait, de ne manger œuf de sa vie, croyant ainsi faire amende de sa gourmandise.

Une branche, où il put s'accrocher, le sauva. Alors, regrettant son vœu.

—Oh ! dit-il, je m'explique. J'ai fait vœu de ne jamais manger d'œuf, mais c'est... à moins qu'il ne soit cuit !

Petit Dictionnaire

A L'USAGE DES MUTUALISTES

Compilé pour "L'Alliance Nationale"

ACTUAIRE.—Un actuair, c'est un calculateur chargé d'établir, d'après les tables de mortalité, les tarifs applicables à toutes les combinaisons d'assurances vie.

ADHÉRENT.—Celui qui est attaché à une société.

ADMISSIBILITÉ.—Etat d'une personne qui peut faire partie d'une association.

ADMISSION (Conditions d').—Il est important pour le candidat de bien connaître les conditions qui sont à peu près semblables, d'ailleurs, dans toutes les sociétés, mais qui sont presque toujours absolues.

AFFIRMATION SOLENNELLE.—(Voir au mot : Déclaration.)

AGE.—Lorsqu'un assuré sur la vie ne peut pas justifier de son âge par une pièce authentique, le jour de la signature de son certificat, sa déclaration suffit ; mais la production de ce document est indispensable quand la société a à verser à l'assuré ou à ses ayants droit, soit une pension, soit un capital. S'il est reconnu alors que le sociétaire s'est présenté comme étant plus jeune qu'il ne l'était réellement, lui ou ses bénéficiaires sont tenus au remboursement de la différence entre les sommes versées et celles exigibles, avec intérêt composé de 6% par an. Il n'y a pas lieu à remboursement, lorsque le sociétaire s'est présenté comme étant plus âgé qu'il ne l'était en réalité.

AGGRAVATION DE RISQUE.—Il y a aggravation de risque, quand la personne assurée, par suite d'un changement ou d'une modification quelconque, se trouve exposé à des périls plus nombreux. Ainsi un voyage dans certaine contrée, l'exercice d'une profession ou d'une industrie malsaine etc., constituent une aggravation de risques. Le sociétaire doit alors, sous peine de déchéance, prévenir la société et payer une surprime s'il y a lieu.

ASPIRANT.—Celui qui aspire à être reçu dans un corps, une association.

ALIÈNES.—ALIÉNATION MENTALE.—L'aliénation mentale lorsqu'elle est incurable, est assimilée au cas d'invalidité et donne droit à l'indemnité de la moitié du montant du certificat de dotation, l'autre moitié restant payable après le décès. Lorsque l'aliénation mentale est curable, le sociétaire qui en est

frappé reste soumis aux obligations ordinaires.

AMÉLIORATION DU RISQUE.—Si un sociétaire change sa profession réputée dangereuse pour une autre qui ne l'est pas, il y a amélioration du risque et, après avoir subi un nouvel examen médical, il peut obtenir une diminution de la contribution.

ANNUITÉS VIAGÈRES.—Ce sont des versements annuels, égaux entre eux, qu'on fait à une personne. Elles peuvent s'étendre à la durée de sa vie ou être temporaires. (Voir Rentes viagères).

(A suivre.)

Pages d'hier

LA VIEILLE MAISON

Dans un vallon discret, où court un ruisseau parmi les grands arbres, on aperçoit de loin le pignon rongé de la vieille demeure. C'est une maison modeste, sans luxe et sans ornements, mais son ensemble a je ne sais quoi de réjouissant, d'honnête et d'hospitalier. Les murs épais et solides protègent contre la chaleur et le froid. Le toit élevé, recouvert de bonnes tuiles, abrite un vaste grenier où la lessive peut sécher ainsi que les oignons et les pommes de terre.

Les fenêtres, un peu étroites pour mieux résister au vent et munies encore de leurs petits carreaux, sont encadrées de vigne vierge et de clématite dont les fleurs se balancent et embaument au moindre souffle du vent. Le balcon rococo est en vieux fer forgé ; les pigeons perchent sur la girouette et, devant la porte, dort un gros chien les pattes allongées.

Tout est tranquille et calme dans l'enclos, les arbres y poussent à l'aise, ainsi que des êtres animés dont on tolère les caprices, et s'y étalent comme un bois sacré.

Longez ce vieux mur qui cache ses lézards sous un manteau de lierre et de mousse ; poussez la petite porte verte, un peu disjointe et grimaçante, la clochette tinte et les merles et les fauvettes qui bavardaient dans la verdure, s'envolent par douzaines en accrochant les branches d'où la rosée tombe comme une pluie de perles sur les violettes du gazon.

Rien d'aimable et de touchant comme ces vieilles demeures où, de génération en génération, le fils, à l'heure où les cheveux blancs apparaissent, venait pieusement pren-

dre la place du père, s'asseoir dans son fauteuil, boire dans son gobelet d'argent et, satisfait, ayant rempli sa tâche, tranquillement achevait de vivre sous le toit où il était né.

Ces maisons-là sont bien rares maintenant, les mœurs ont pris un autre cours ; les vieux pigeons abandonnés se sont effondrés d'eux-mêmes et le génie de notre vieille France s'est envolé au bruit de ces décombres comme l'hirondelle dont on a violé le nid.

Mais entrons, le voulez-vous ?

Voici le vestibule avec sa grande armoire, blindée comme un coffre fort, où se logent les pommes de reinette et les bocaux de cornichons. Puis l'immense canapé jaune, profond comme une berline, couvert de cicatrices et de blessures ainsi qu'un vieux guerrier.

C'est, en effet, dans les profondeurs hospitalières de ce meuble vénérable que la marmaille de la famille, depuis Louis le Bien-Aimé, se donne rendez-vous. Que de batailles étonnantes se livrèrent au milieu de ces coussins ! que de redoutes emportées d'assaut, que de surprises, que d'escalades, que de carnages, que de rires joyeux !...

GUSTAVE DROZ.

Vous ! Vous !! Vous !!!

—Allons qu'est-ce que vous allez faire ? Vous savez exactement ce que Pierre, Jacques et les autres devraient faire, et vous n'êtes pas lent à le dire, mais la question pertinente est de savoir ce que vous allez faire, vous ?

—Je vais recruter cinq nouveaux membres ?

—Bien !

—Je vais empêcher trois membres suspendus de se laisser exclure !

—Mieux !

—Je vais être un véritable sociétaire, en action, en parole, et en pensée, songeant à à tout ce que je puis faire pour le bien de l'ALLIANCE, encourageant les faibles, aidant les lutteurs, soutenant les travailleurs et tâchant d'être au premier rang dans tout ce que j'entreprendrai.

—Très bien !

Pour être heureux, vivons caché.

LAFONTAINE.

Le sabre du capitaine

Le colonel est à son balcon. Il voit passer un capitaine en uniforme et remarque que cet officier contrairement à l'ordre de la place, n'a pas le sabre au côté.

—Capitaine, s'écrie-t-il, veuillez monter un instant.

Le capitaine obtempère et devant le motif pour lequel il est ainsi appelé, s'empresse de prendre un sabre au poste du rez-de-chaussée, en bas même de l'escalier du colonel, sous l'avancée de son balcon. Puis il se présente en souriant.

L'officier supérieur le regarde avec attention et constate avec un certain étonnement que l'arme est bien réglementairement accrochée au ceinturon de son subordonné.

—Ah ! capitaine, dit-il pour expliquer l'invitation qu'il avait faite de monter, je voulais vous demander où en est... Au fait, ce n'est pas très important, vous pouvez vous retirer...

Le capitaine redescend et remet le sabre où il l'a pris.

Le colonel, qui était déjà revenu à sa fenêtre, le voit de nouveau et se dit en se frottant les yeux :

—Ah ça, mais comment donc l'ai-je inspecté ? Il n'a pas le moindre sabre.

—Eh ! capitaine ! un mot encore ; montez donc un instant.

Le capitaine prend le sabre au poste, remonte et salue son colonel.

Celui-ci écarquille les yeux, fixe bien son subordonné et voit que le sabre est à sa place.

—Pardon, capitaine, balbutie-t-il. J'avais oublié de vous dire... mais, cela ne fait rien... Nous causerons de cela la semaine prochaine. Au revoir !

Le capitaine redescend et se débarrasse pour la deuxième fois du sabre. Dans la cour, il se trouve sous le regard du colonel, qui avait en toute hâte appelé la colonelle et lui disait tout bas :

—Vous voyez cet officier ?

—Oui, mon ami.

—A-t-il un sabre ?

La colonelle ajuste son lorgnon :

—Non, il n'en a pas !

Le colonel brusquement.

—Eh bien, c'est ce qui vous trompe, il en a un !

Une des choses les plus difficiles et les plus précieuses dans la vie, c'est de consoler.

Diverses classes de Sociétaires

Nous reproduisons d'un confrère mutualiste les courtes descriptions suivantes de diverses classes de sociétaires qui, sauf la dernière, n'existent pas, espérons-le dans notre société :

La première classe de membres est composée de tous ceux qui joignent un cercle par politique ; c'est-à-dire lorsqu'ils voient que ce cercle est prospère et que les affaires y sont bien conduites. Lorsqu'ils en font partie, jamais vous ne les voyez aux assemblées du cercle, mais ils trouvent faute dans tout. Ils deviennent membres pour retirer des bénéfices en cas de maladie et de décès, et ils critiquent ceux de leurs confrères, moins fortunés qu'eux, qui en tombant malades, réclament les bénéfices qui leur sont justement dûs.

Une autre classe est composée de membres appartenant en même temps à d'autres sociétés. Leurs autres sociétés sont leur premier amour ; et aussi supérieure que soit notre société, ils cherchent à trouver des défauts où il n'y en a pas. Et quand ils n'en trouvent point, ils nous disent que nos rapports quant aux membres et aux finances sont faux. En un mot, que notre Association qui a résisté à un grand nombre d'épreuves et d'années, qui repose sur des fondations solides, n'est rien que chiffres sur le papier.

Et, comme troisième classe, des membres désirables qui ont besoin d'être stimulés. Ils ont l'enthousiasme, mais rien pour l'appuyer. S'ils sont un tant soit peu éloignés du bureau du Secrétaire, notre constitution, nos règlements, nos taux d'entrée et de cotisations, nos bénéfices, etc., etc., sont pour eux rien que du grec. Ils parviennent parfois à intéresser un candidat, mais ne peuvent point lui donner le montant à payer chaque mois. Alors, ils conseillent à leur candidat d'aller voir le Secrétaire du cercle et parfois il ne s'y rend point et lorsqu'il s'y rend son enthousiasme à entrer dans l'Association est tellement refroidi qu'il est parfois impossible au Secrétaire de le réchauffer.

Tels confrères devraient avoir constamment sur eux une constitution de notre société, l'étudier à loisir afin de pouvoir répondre immédiatement aux questions qui pourraient leurs être posées ; car parfois dans le retard de renseignements, un agent salarié d'une compagnie quelconque d'assurance leur coupera l'herbe sous les pieds.

La dernière classe de sociétaires est celle qui fait son devoir et qui se joint à nous afin de nous aider à atteindre le but matériel et moral que nous nous sommes proposés. Cette classe de mutualistes, nous la saluons respectueusement et souhaitons que l'exemple des véritables qualités du sociétaire, qu'elle donne en toutes les occasions portent des fruits nombreux.

Deux Menus

Que l'on observe les menus donnés par Mr Arsène Houssaye, et l'on n'aura qu'à s'en féliciter :

Menu du Pauvre.

Le pauvre, n'étant pas occupé à compter son argent et n'ayant pas veillé la nuit sur l'éloquence des chiffres, se lèvera avec l'aurore.

Il prendra une infusion de courage sur les lèvres de sa mère, de sa femme ou de ses enfants.

Il partira en chantant pour le travail parce que la chanson fait le cœur joyeux.

Il travaillera de toutes ses forces, parce que le travail fait le contentement de l'esprit.

Il ira plus souvent se rafraîchir à la fontaine qu'au cabaret, parce que le vin y est mauvais.

Il passera, jeune encore, des voluptés de l'amour aux joies de la famille, parce que le sourire des enfants console des larmes répandues.

Toute sa république sera là pour qu'il soit lui-même le président de sa république.

Menu du Riche

Le riche commencera sa journée par une bonne action, ce qui lui donnera de l'estomac pour déjeuner.

Il s'évertuera à vivre dans le luxe des arts, parce que les arts sont la fleur de l'esprit.

Ses prodigalités bien comprises seront la rosée de tous ceux qui ont soif d'argent.

Entre le déjeuner et le dîner, quatre heures de travail obligatoire, parce que le travail tue l'ennui et prépare au plaisir.

Il prendra sa part des chasses, cavalcades et festins.

Il ne jouera dans les cercles que pour donner son gain aux pauvres, ce qui débarrassera les cartes et chassera les tricheurs.

Il ne soupera que d'une charité bien ordonnée, parce que le souper donne la goutte.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, AVRIL 1898

Ça et là

Nous sommes dans le premier mois du concours.

Nous nous attendons à de grands résultats durant ce premier mois.

Nous nous contenterions de deux cents nouveaux membres durant le mois d'avril.

Il est possible pour tout homme de saine constitution d'assurer sa vie et de laisser sa famille à l'abri de la misère.

Vous devez faire partie de l'Alliance Nationale parce qu'il n'y a pas de contribution à payer aux décès de ses membres.

Votre cercle sera-t-il au nombre de ceux qui recevront des récompenses lors de la distribution publique des prix aux vainqueurs du concours ?

L'abondance de matières nous oblige de renvoyer à un prochain numéro la continuation de l'intéressant discours de notre Secrétaire-Général sur la caisse des malades.

Les cercles qui désirent soumettre des amendements aux statuts, à la prochaine convention, sont priés de transmettre le texte de ces amendements au Secrétaire Général avant le quinze juin prochain.

Les cercles qui possèdent déjà des séries d'insignes d'officiers et qui gagneraient un prix de ce genre dans le concours actuel auront droit de les échanger pour des insignes de sociétaires ou des épingles aux armes de la société.

Nous présentons nos félicitations les plus chaleureuses à M. A. C. Décary, 1er Vice-Président Général, qui vient d'être nommé à l'importante charge de registrateur du comté de Jacques-Cartier par le gouvernement de la province.

Il est du devoir des membres de ne pas divulgué au dehors les choses qui se passent dans leur cercle ou qu'ils peuvent connaître sur tel ou tel de leur confrère. C'est un secret qu'ils doivent garder pour eux-mêmes. La délicatesse et les règlements les y obligent.

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'aux dernières élections de l'association St-Jean-Baptiste, section Ste-Cunégonde, M. T. Cypihot, notre médecin en chef, a été élu président; M. E. Z. Massicotte, du cercle Ville-Marie, trésorier, et M. J. A. Naud du cercle Mont-Royal, conseiller.

Pour activer le recrutement certains cercles diminuent les taux du droit d'entrée afin de rendre l'accès plus facile, d'autres conservent les taux ordinaires et avec ce revenu font des concours particuliers dans lesquels ils offrent des prix ou récompenses aux membres qui ont présenté et fait admettre le plus grand nombre de candidats. Ces deux moyens ont du bon et nous les conseillons aux cercles qui n'ont encore rien fait sous ce rapport.

Nous avons dit dans notre dernier numéro que les cercles qui avaient déjà gagné un drapeau ou une bannière durant les précédents concours ne seraient pas admis à concourir pour ces prix cette année. A ce sujet on nous a demandé la liste de ces cercles, la voici : En 1894, le cercle St-André, No 14 et le cercle St-Joseph, No 1; en 1895, le cercle St-Pierre, No 8 et en 1896-97, la bannière du Président Général par le cercle Jeanne d'Arc, No 53.

M. le notaire F. G. Crépeau, l'un des membres du Bureau Exécutif de notre Association a grandement contribué à l'organisation de la magnifique soirée que le cercle St-Pierre a donné à la salle Ste-Brigide durant le mois dernier. Il nous fait d'autant plus plaisir de le placer sur le tableau d'honneur et de lui offrir nos félicitations, qu'il est un des mutualistes dévoués qui ont le plus fait pour relever le prestige de l'Alliance Nationale dans la partie Est de Montréal.

Nous rappelons à tous les sociétaires qu'ils font partie d'une société de secours mutuels fraternelle et de bienfaisance. Il est donc de leur devoir de s'aider les uns les autres, comme des frères, dans toutes les occasions possibles. Une de ces occasions c'est surtout quand un confrère se trouve sans emploi. Comme nous l'avons déjà suggéré on devrait dans les cercles intercaler dans l'ordre du jour de chaque assemblée, un paragraphe relatif aux demandes et offres d'emploi. On pourrait peut-être, de cette manière, rendre service à bon nombre de sociétaires nécessiteux qui sauraient témoigner de leur reconnaissance en travaillant pour le succès de la société qui leur aurait aidé durant les jours de malheurs.

Nous prévenons les sociétaires que la caisse des malades n'est créée que pour les malades seulement, nullement pour les personnes qui sont sans ouvrage ou qui sont un peu malades. Est malade aux termes des statuts celui qui ne peut faire aucun travail rémunérateur, qui ne peut plus gagner sa vie. Les taux de cette caisse ne sont pas élevés et ont été établis pour payer des bénéfices non à ceux qui subissent une diminution de capacité, mais à ceux qui sont frappés d'incapacité. Pour pouvoir payer des bénéfices à toutes les classes de malades il aurait fallu augmenter les taux actuels considérablement. Maintenant, à un autre point de vue, il faut se rappeler que pour percevoir légitimement des bénéfices de cette caisse, le malade, le médecin et le comité de visite ont des devoirs à remplir. Par exemple le malade doit donner avis, le médecin, s'il y en a un d'appointé, doit s'enquérir de la maladie, le comité de visite doit aussi constaté les faits et dans bien des cas il peut rendre service au médecin en lui enlevant une responsabilité que ce dernier ne pourrait assumer sans se faire tort. Si le comité découvrirait qu'il n'y a pas lieu d'accorder l'indemnité il doit recommander au cercle dans son rapport de la refuser énergiquement, car autrement il léserait dans leurs intérêts les sociétaires de bonne foi pour encourager la malhonnêteté, ce qui serait une infamie. Tous les officiers et les sociétaires doivent donc continuellement avoir présent à la mémoire les articles 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267 et 168, 179 des statuts, tels qu'amendés à la dernière convention, et se bien pénétrer de leur esprit, s'ils tiennent à avoir une caisse des malades honnêtement administré.

Maires, Echevins, Conseillers

Voici une nouvelle liste de noms de distingués confrères qui viennent de mériter les honneurs municipales. Comme nous le disions dans notre dernier numéro l'Alliance Nationale sans distinction de partis est fière des succès qu'obtiennent ses sociétaires et c'est avec plaisir qu'elle inscrit ces noms sur le tableau d'honneur :

L'Hon. S. N. Parent, Président honoraire du Cercle St-Sauveur, maire de Québec.

MM. F. Blouin et M. U. Cantin du Cercle St-Valier, échevins de Québec.

M. S. Delisle, maire de Ste-Cunégonde de Montréal.

M. Elz. Perras, du Cercle Ville-Marie, échevin de St-Lambert.

M. H. Chauvin, S. P. G. du cercle Montebello, No 55, réélu préfet du comté de Labelle.

M. D. Martineau, président du cercle St-George, No 69, échevin de Maisonneuve.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Le 16 mars dernier la section chorale du cercle St-donnait, dans la salle Ste-Brigide, une magnifique soirée-concert au bénéfice du cercle, sous le patronage de M. H. Laperte, notre Président Général. L'affluence était considérable et le programme fourni et bien varié a été exécuté de manière à soulever les applaudissements enthousiastes des spectateurs. De fait, nous croyons qu'à tous les points de vue c'est une des plus belles soirées qui aient encore été données par un des cercles de l'Alliance Nationale. Le comité avait gracieusement lancé un grand nombre d'invitations tant au Bureau Exécutif qu'aux cercles de la ville et de la banlieue. Aussi avons-nous constaté avec plaisir la présence des distingués sociétaires suivants : M. A. C. Décarv, 1er V. P. G., qui représentait notre Président Général ce soir là, M. J. Contant, R. P. G. pour la partie Est de Montréal ; M. L. J. D. Papi-neau, S. G. ; M. le Dr Cypihot, M. E. C. ; M. J. Lambert, M. B. E. et M. L. G. Lapointe, M. B. E. ; M. Ernest Lemire, P. du cercle St-Joseph ; M. J. A. Naud, P. du cercle Mont-Royal ; M. J. O. Ricard, P. du cercle Sacré-Cœur ; M. J. S. Teasdale, P. du cercle Bourget ; MM. J. A. Leblanc, S. P. G. et le Dr Archambault, M. E. du cercle St-Henri ; MM. F. X. Perrault, S. P. G. et le Dr Lavolette du cercle Maisonneuve ; MM. Ernest Brunet, P., C. Mathieu, V.-P., A. Chaussé, S. A., J. E. Pilon, S. F. du cercle Jeanne d'Arc ; M. Drolet, maître de chapelle de St-Jacques ; MM. G. L'Archevêque et J. Brouillette du cercle St-Pierre, etc., etc.

M. M. Martineau, le très zélé président, ainsi que les autres officiers du cercle St-Pierre étaient à leur poste et n'ont pas manqué de faire valoir auprès des visiteurs le tact et la courtoisie toute française qui les honorent.

L'espace nous manque pour apprécier dans ses détails le programme qui, comme nous l'avons dit plus haut, était plantureux et joli. Nous sommes donc forcément obligés de nous résumer en quelques mots ce qui n'est pas une tâche facile tant il y aurait à dire sur le talent des dames et des messieurs qui ont participé à faire de cette séance une si brillante affaire. Essayons-le :

L'orchestre qui a joué l'ouverture, à la première et à la seconde partie du programme et qui — fait remarquable — est presque entièrement composé de demoiselles, s'est acquitté de sa tâche avec un art tout à fait coquet.

La section chorale du cercle qui a été fondée par son directeur actuel M. le notaire Crépeau, en juillet 1897 seulement, a démontré qu'elle peut rivaliser avec tous nos chœurs de chants montréalais et elle a remporté dans ces deux morceaux un succès dont elle a droit d'être fière.

Mentionnons le solo de violon de M. Albert Chamberland, jeune artiste de 11 ans, accompagné par Mlle Luce Chamberland ainsi que madame E. N. Hébert soprano et M. A. Lavallée-Smith accompagnateur qui avaient bien voulu prêter leur concours bienveillant.

Le quatuor composé de MM. Bruyère, Crépeau, Bérard, membres du cercle, et de M. Poliquin vaut une mention spéciale. Selon que ces messieurs aient chanté ensemble ou séparément, ils ont été rappelés et acclamés à l'unanimité. Même nous serions prêts à leur accorder les honneurs de la soirée, mais il nous est impossible de passer sous silence M. C. Tanguay qui nous a donné des monologues très réussis et d'un comique irrésistible et M. A. Mignault qui mérite les félicitations pour sa déclamation.

La soirée s'est terminée par "Les deux extrêmes," une gentille comédie qui a permis à MM. Crépeau, Mignault, Tanguay et Leduc de faire apprécier leur talent de comédiens.

Le cercle St-Pierre vient de faire là un véritable coup de maître. Pour en arriver à ce résultat il faut nécessairement que dans ce groupe de mutualistes l'esprit de confraternité et l'esprit de corps soient fortement développés. Le secret serait peut-être aussi dans l'attrait qu'il sait offrir à ses membres. Sa section chorale, ses conférences dans lesquelles M. Mignault se distingue, d'autres moyens encore brisent la monotonie des assemblées régulières et servent à attirer et retenir les membres dans son sein. Aussi les assemblées régulières ne comptent-elles guère moins de 40 à 50 sociétaires.

Bref, ce cercle est un véritable foyer de vie pour l'Alliance Nationale et nous souhaitons que d'autres du même genre se développent un peu partout. En tous cas, nous citons le cercle St-Pierre comme un exemple à ses émules.

CERCLE MASCOUCHE, No 30.

Ce cercle vient d'accomplir un acte méritoire et que nous aimerions à voir se répéter pour les autres cercles lorsque la cruelle mort vient leur enlever un sociétaire. Lors des funérailles de leur confrère défunt, M. J. Dugas, les membres ont assisté en corps à l'enterrement et ont contribué par ce fait à rendre plus imposante encore la grande et solennelle cérémonie funèbre du culte catholique. Généralement nous nous plaignons tous à dire que nous faisons partie d'une société fraternelle, mais cette fraternité ne doit pas cesser à la mort. Il reste à ceux qui demeurent des devoirs à remplir vis-à-vis celui qui vient de les quitter pour aller comparaître devant son Juge Suprême. Il

lui doivent de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure et de lui dire un dernier adieu au nom de ceux avec qui il a vécu en communauté d'idées durant son passage sur cette terre. L'assistance aux funérailles d'un confrère, c'est-à-dire d'un homme qui nous a aidé et qui nous a aimé, est un devoir sacré pour les mutualistes et nous disons publiquement au Cercle Mascouche, qu'il a démontré en cette occasion qu'il tenait à maintenir sa réputation de zèle et noblesse de caractère.

Voilà encore un exemple à suivre pour les autres cercles.

CONDOLÉANCES

CERCLE DORVAL, No 4.

Les membres du Cercle Dorval, No 4, à leur réunion régulière du 29 mars 1898, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Que les membres du cercle ont appris avec un vif sentiment de regret la mort de M^{de} Deslauriers, épouse de M. J. B. Deslauriers, membre du cercle, et tiennent à exprimer à celui-ci, leur profonde sympathie dans le malheur qui vient de le frapper.

Qu'ils prient leur confrère, ainsi que sa famille de croire qu'ils s'associent de tout cœur aux douleurs qu'ils éprouvent l'un de perte de son épouse bien-aimée, les autres d'une parente chérie.

Que copie des présentes soit transmise à la famille et à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

RODOLPHE LEFEBVRE,

Dorval, 29 mars 1898. *Sec.-Arch.*

CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

À une assemblée régulière de ce cercle tenue au lieu ordinaire de ses réunions le 22 mars courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. R. Tourangeau, secondé par M. J. N. Marcil : Que les membres du cercle Ville-Marie ont appris avec regrets la mort de M. Anthime Mallette père de leur dévoué Vice-Président M. L. H. Mallette et qu'ils lui offrent leurs plus vives sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

Proposé par M. J. N. Sawyer secondé par M. J. O'Donoghue que copie de la présente résolution soit envoyée à leur confrère et à la Revue de l'Alliance Nationale.

E. Z. MASSICOTTE,

Montréal, 25 mars 1898. *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

À la dernière assemblée de ce cercle tenue le 22 mars, il a été régulièrement proposé par M. F. G. Crépeau secondé par T. Bénard et résolu : Que les officiers et membres du Cercle St-Pierre No 8, ont appris avec peine la mort de Dame Almaïde Langevin épouse de M. Alph. Germain membre de ce cercle et qu'ils lui offrent leurs plus sincères condoléances.

Proposé par M. P. Lamontagne secondé par M. le Dr Jeannotte et résolu : Que copie de la présente soit transmise à la famille ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

T. BÉNARD,

Montréal, 27 mars 1898. *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-VALIER, No 20.

À une assemblée régulière, du cercle St-Valier, tenue le 2 mars 1898, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. A. Pouliot et F. Mérette, secondé par MM. C. V. Gagné et Charles Plamondon : Que

les membres du cercle St-Valier, No 20, ont appris avec un vif regret la mort de leur estimé confrère, M. Adjudant Drolet : Que les membres du cercle St-Valier offrent à la famille de ce confrère leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de la frapper.

Proposé par MM. A. Brousseau et F. Blouin jr secondé par MM. A. Pouliot et H. Moisan :

Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille éplorée, ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale pour y être publiée.

GAUD. LAJEUNESSE,
Sec.-Arch.

Québec, 10 mars 1898.

CERCLE SALABERRY, No 34.

A une assemblée spéciale des membres du Cercle Salaberry, No 34, tenue à Valleyfield, au lieu ordinaire des réunions, mercredi le 16 mars 1898, à 8 heures du soir, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que les membres du Cercle Salaberry, No 34, de l'Alliance Nationale ont appris avec regret la mort prématurée de leur confrère : M. Louis Despocas décédé le 15 du courant :

Résolu que les membres du cercle assistent en corps, avec drapeau en tête, aux funérailles du défunt, et que les membres du cercle offrent leurs sympathies à la famille éplorée ; et que copie des présentes lui soit adressée, ainsi qu'à la revue mensuelle de l'Alliance Nationale et au Progrès de Valleyfield pour publication.

S. THIBAUDEAU,
Sec.-Arch.

Valleyfield, 18 mars 1898.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Attendu que les membres du Cercle Jeanne d'Arc No 53, ont appris avec un vif regret la mort de leur estimé confrère M. Alexis Brunet :

Il est proposé par MM. P. Brouillette, Dr C. A. Daigle ; J. Euclide Pilon, secondé par MM. W. Lajeunesse, J. E. Huot, A. J. Chabot et autres :

Que les membres de ce cercle offrent à la famille du défunt leurs plus sincères condoléances dans le grand malheur qui vient de la frapper.

Proposé par MM. J. Alcide Chaussé, W. Lajeunesse, Chs. Mathieu secondé par MM. Charlemagne Rodier, Jos. St-Jean, J. M. Fournier et autres :

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille éplorée ainsi qu'à la revue "l'Alliance Nationale" pour publication.

J. ALCIDÉ CHAUSSE,
Sec.-Arch.

Montréal, 4 mars 1898.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

Nous donnons ci-dessous les rapports d'élection de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE NOTRE-DAME, No 11.

S. P. G., J. E. Noiseux ; Prés., Dr G. Demers, Vice-prés., I. N. Soly ; Sec.-arch., L. E. Simoneau ; Sec.-fin., Régis Bélanger ; Trés., Naz., Simoneau ; Méd.-exam., H. Hervieux ; Comm., J. B. Lalonde ; Int., H. Saint-Onge.

CERCLE ST-HENRI, No 12.

S. P. G., J. A. Leblanc ; Prés., L. A. Delorme ; Vice-prés., Dr A. A. Bernard ; Sec.-arch., J. E. Perrot ; Sec.-fin., P. G. Poirier ; Trés., J. A. Payette ; Méd.-exam., J. O. A. Archambault ; Comm., H. A. Despocas ; Int., V. Robert.

CERCLE ST-STANISLAS, No 22.

Prés., Rév. M. J. N. Rémillard ; Vice-prés., Ch. Blanchette ; Sec.-arch., H. Lalonde ; Sec.-fin., J. T. Molleur ; Trés., Adélar Raymond ; Méd.-exam., Victor Bourgeault ; Comm., Narcisse Ménard ; Int., Exérie Poupard ; Auditeur, T. Fortier.

CERCLE LAROCQUE, No 25.

S. P. G., Rév. J. A. Lefebvre ; Prés., Jos. Thibaudeau, réélu ; Vice-prés., Nap. Demers ; Sec.-arc., Louis Luc ; Sec.-fin., Tél. Bélanger, réélu ; Trés., Ph. Boucher, réélu ; Méd.-exam., P. Pelletier ; Comm., Emile Maréchal ; Int., Jos. Simoneau ; Auditeurs, E. Chartier et Jos. Thibaudeau.

CERCLE MASCOUCHE, No 30.

S. P. G., J. O. Poitras ; Prés., J. S. Brien ; Vice-prés., Oct. Crépeau ; Sec.-arch., J. P. Lamarche ; Sec.-fin., Arth. Vaillancourt ; Trés., J. U. Crépeau ; Méd.-exam., J. O. Poitras ; Comm., Jos. Crépeau ; Int., Cyr. Chaput.

CERCLE ST-MICHEL, No 43.

S. P. G., Paul Denis ; Prés., Liboire Constant ; Vice-prés., Alph. Ranger ; Sec.-arch., Isaac Gélinas ; Sec.-fin., Th., Larivée ; Trés., Bell. Brassard ; Méd.-exam., H. A. Desrosiers ; Comm., Max. Ranger ; Int., Jos. Martel.

CERCLE ST-EPHREM, No 47.

S. P. G., Henri Mercier ; Prés., Amb. Gauthier ; Vice-prés., Aristide Gauthier ; Sec.-arch., Pierre Fafard ; Sec.-fin., Delph. Chicoine ; Trés., L. J. Kérouack ; Comm., Stan. Legault ; Int., Hilaire Cartier ; Auditeurs, P. Fafard et Eus. Baril.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Correction.—C'est M. L. Thériault qui a été élu introducteur, et non M. J. A. Jutras, tel que publié dans notre dernier numéro.

CERCLE ST-JEAN-CHRYSOSTOME, No 54.

S. P. G., J. B. Dumouchel ; Prés., A. Beaudin ; Vice-prés., H. Laberge ; Sec.-arch., C. Derome ; Sec.-fin., T. Hébert ; Trés., Alph. Demers ; Méd.-exam., A. J. Toupin ; Comm., Jos. Robidoux ; Int., O. Gamelin.

CERCLE ST-CUTHBERT, No 59.

S. P. G., Aug. Roberge ; Prés., Onés. Bourgeault ; Vice-prés., Hercule Lafontaine ; Sec.-fin., L. P. A. Roberge ; Trés., Chs. Désorcy ; Méd.-exam., Chs. Désorcy ; Comm., Jos. Payette ; Int., Oct. St-Germain.

CERCLE SOULANGES, No 60.

S. P. G., J. O. Cuillierier ; Prés., Rév. J. E. Gauthier ; Vice-prés., C. Laboursadière ; Sec.-arch., Wilf. Cuillierier ; Sec.-fin., Jean Tremblay ; Trés., God. Contant ; Méd.-exam., J. A. N. Roberge ; Comm., J. L. Sauvé ; Int., Ferd. Leroux.

CERCLE MAISONNEUVE, No 61.

S. P. G., F. X. Perrault ; Prés., P. O. Lasalle ; Vice-prés., Ars. Laporte ; Sec.-arch., L. P. Fortin ; Sec.-fin., J. E. Delcourt, Trés., L. Bélanger ; Méd.-exam., Isid. Laviolette ; Comm., J. A. Berthiaume.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, No 64.

S. P. G., P. H. Chartron; Prés., P. T. Desjardins; Vice-prés., J. H. Charlebois; Sec.-arch., Horn. Pitre; Sec.-fin., F. P. Sabourin; Trés., Wm McEwen; Comm., Em. Dubois; Int., Edm. Fortier; Auditeurs, Louis Durocher et Eug. Lefebvre.

CERCLE ST-FRANÇOIS-XAVIER, No 65.

S. P. G., Tél. Mercier; Prés., Jos. Lamarche; Vice-prés., Jos. Ethier; Sec.-arch., Geo. Pelletier; Sec.-fin., Téléph. Mercier; Trés., Jos. Riopelle; Méd.-exam., Isid. Ethier; Comm., Sév. Chaussé; Int., Gilb. Coderre.

CERCLE LAPRAIRIE, No 66.

S. P. G., Rév. J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard; Vice-prés., Dam. Gravel; Sec.-arch., Éd. Cardinal; Sec.-fin., A. F. Grondin; Trés., S. Pate-naude; Méd.-exam., S. A. Longtin; Comm., Jos. Lalumière; Int., Art. Beauvais.

CERCLE ST-HYACINTHE, No 67.

S. P. G., J. A. Letellier; Prés., Em. Ostigny, M. D.; Vice-prés., Jos. Godbout; Sec.-arch., W. A. Moreau; Sec.-fin., L. A. Breton; Trés., L. V. Benoit; Méd.-exam., L. V. Benoit; Comm., Théo. Chicoine; Int., Av. Parenteau.

CERCLE ST-GEORGES, No 69.

S. P. G., A. Beaupré; Prés., J. D. Martineau; Vice-prés., Jos. St-Germain; Sec.-arch., H. A. Gendron; Sec.-fin., A. Beaupré; Trés., J. Q. Fafard; Méd.-exam., P. Lussier; Comm., U. Bouliane; Int., Art. Chartrand.

CERCLE LANORAIE, No 71.

Prés., J. E. Arpin; Vice-prés., Alph. Desrosiers; Sec.-arch., Hon. Desrosiers; Sec.-fin., P. H. Lavallée; Trés., A. B. Champagne; Méd.-exam., P. H. Lavallée; Comm., J. B. Bonin; Int., Atchez Champagne; Auditeurs, Pl. Desrosiers et Jos. Bonin, fils de J. B.

CERCLE PIERREVILLE, No 80.

S. P. G., H. L. Shoover; Prés., J. M. Brisebois; Vice-prés., Geo. McLure; Sec.-arch., H. L. Shoover; Sec.-fin., Arth. Côté; Trés., P. E. Gélinas; Méd.-exam., P. E. Gélinas; Comm., D. Descoteaux; Int., E. Allie.

CERCLE NOTRE-DAME DE BONSECOURS, No 89.

S. P. G., L. Lavigne; Prés., Prud. Sénécal; Vice-prés., Wilf. St-Pierre; Sec.-arch., J. M. Bourgeois; Sec.-fin., E. Chicoine; Trés., Alf. Ménard; Méd.-exam., E. Chicoine; Comm., Jos. Couture; Int., Jos. Godhuc.

CERCLE ST-FRANÇOIS D'ASSISES, No 100.

S. P. G., Bl. Letellier; Prés., Alf. Fortier; Vice-prés., Mag. Poulin; Sec.-arch., P. T. Pomerleau; Sec.-fin., G. Lachance; Trés., Ph. Veilleux; Méd.-exam., E. Miville Dechêne; Comm., Nap. Pouliot; Int., Ad. Rodrigue.

CERCLE ST-BERNARD, No 103.

S. P. G., W. H. Chapdelaine; Prés., Jos. Pontbriand; Vice-prés., N. A. Thibaudeau; Sec.-arch. et Sec.-fin., A. P. Vanasse; Trés., Ernest Turcotte; Méd.-exam., J. T. R. Latraverse; Coma., Alf. Beauchemin; Int., C. D. Pontbriand.

CERCLE ST-RÉMI, No 106.

S. P. G., L. J. Trudeau; Prés., A. D. Bédard; Vice-prés., Alph. Renaud; Sec.-arch., Alb. Bédard; Sec.-fin., L. M. Cornelliers; Trés., L. P. Lazure;

Méd.-exam., L. J. Trudeau; Comm., A. Bisailon; Int., E. Martin.

CERCLE CARILLON, No 111.

S. P. G., W. A. Lafond; Prés., R. V. Gauthier; Vice-prés., Alex. Robillard; Sec.-arch., Géd. Desjardins; Sec.-fin., J. S. Lalonde; Trés., A. O. Théoret; Méd.-exam., H. Legault; Comm., Ph. Landry; Int., O. Lefebvre.

CERCLE ST-VALENTIN, No 113.

S. P. G., N. A. Hébert; Prés., Louis St-Hilaire; Vice-prés., J. A. Boissonnault; Sec.-arch., Jos. Thérien; Sec.-fin. et Trés., A. Messier, jr; Méd.-exam., N. A. Hébert; Comm., Ph. Toupin; Int., Fred. Trahan.

CERCLE FABRE, No 115.

S. P. G., J. A. Mignault; Prés., J. A. Paré; Vice-prés., Ad. Monette; Sec.-arch., C. Beaudry; Sec.-fin., J. B. E. Turcotte; Trés., Louis Beaudry; Méd.-exam., J. A. Paré; Comm., Jos. Toussaint; Int., Théo. Archambault.

CERCLE ST-LAMBERT, No 121.

S. P. G., Elz. Perras; Prés., Rév. F. X. Rabeau; Vice-prés.; A. Bossy; Sec.-arc., E. Merrill Desaulniers; Sec.-fin., Nap. Brunel; Trés., Arth. Pate-naude; Méd.-exam., E. Merrill Desaulniers; Comm., Th. Trudeau; Int., Horm. Gravel.

CAISSE DES MALADES**Prosperité Générale****Les Malades Généreusement Payés****Les Fonds Sagement Administrés****Des Milliers de Piastres en Réserve pour les Mauvais Jours**

Nous continuons la publication des statistiques relatives aux opérations des caisses des malades. Nos lecteurs, nous en sommes persuadés, suivront avec intérêt la marche ascendante du système que nous préconisons.

CERCLES FONDÉS EN 1897**Cercle Notre-Dame de Granby, No 116.**

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Recettes de l'année 1897 | \$81.69 |
| Bénéfices payés à un malade | 1.43 |
| Surplus | \$80.26 |

Nombre de membres inscrits, 28.

Réserve par tête, \$2.86.

Cercle St-Eusèbe, No 114.

| | |
|--------------------------------|---------|
| Recettes de l'année 1897 | \$87.26 |
| Aucun malade. | |

Nombre de membres inscrits, 26.

Réserve par tête, \$3.36.

CERCLES FONDÉS EN 1896.

Cercle St-Rémi, No 106.

| | |
|---------------------------------|----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$ 23.17 |
| Recettes de l'année 1897..... | 52.48 |
| Total..... | \$75.65 |
| Bénéfices payés..... | 20.00 |
| Surplus..... | \$55.65 |

Nombre de membres inscrits, 10.
Réserve par tête, \$5.56.

Cercle Beauport, No 97.

Aucune inscription.

CERCLES FONDÉS EN 1895

Cercle Notre-Dame des Victoires, No 94.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$52.30 |
| Recettes de l'année 1897..... | 82.26 |
| Total..... | \$134.56 |

Aucun malade.
Nombre de membre inscrits, 17.
Réserve par tête, \$7.91.

Cercle Argenteuil, No 84.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$218.81 |
| Recettes de 1897..... | 175.49 |
| Total..... | \$394.30 |

Bénéfices payés à 6 malades,—proportion exceptionnellement forte..... 169.27

Surplus..... \$225.03

Nombre de membres inscrits, 27.
Réserve par tête, \$8.33.

CERCLES FONDÉS EN 1894

Cercle Hochelaga, No 29.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$198.59 |
| Recettes de 1897..... | 341.13 |
| Total..... | \$539.72 |

Bénéfices payés à 10 malades,—proportion trop élevée..... 240.00

Surplus..... \$299.72

Nombre de membres inscrits, 68.
Réserve par tête, \$4.41.

Cercle Staberry, No 34.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$157.97 |
| Recettes de 1897..... | 204.87 |
| Total..... | \$362.84 |

Bénéfices payés à 3 malades..... 32.85

Surplus..... \$329.99

Nombre de membres inscrits, 38.

Réserve par tête, \$8.68.

Cercle St-Cuthbert, No 59.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$112.18 |
| Recettes de l'année 1897..... | 50.78 |
| Total..... | \$162.96 |

Payé à deux malades..... 35.00

Surplus..... \$127.96

Nombre de membres inscrits, 9.
Réserve par tête, \$14.22.

Cercle St-Pie, No 68.

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$169.95 |
| Recettes de 1897..... | 94.59 |
| Total..... | \$264.54 |
| Bénéfices payés à 2 malades..... | 52.14 |
| Surplus..... | \$212.40 |

Nombre d'inscriptions, 16.
Réserve par tête, \$13.27.

CERCLES FONDÉS EN 1893

Cercle Notre-Dame de la Garde, No 24.

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin de 1896..... | \$107.69 |
| Recettes de 1897..... | 96.14 |
| Total..... | \$203.83 |

Bénéfices payés à 3 membres,—excessif..... 147.14

Surplus..... \$56.69

Nombre d'inscriptions, 20.
Réserve par tête, \$2.83.

Cercle St-Elizabeth, No 19.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$164.01 |
| Recettes de 1897..... | 95.26 |
| Total..... | \$259.27 |

Bénéfices payés à un malade..... 82.14

Surplus..... \$117.13

Nombre de membres inscrits, 15.
Réserve par tête, \$11.81.

Cercle St-Pierre, No 8.

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Balance en caisse fin 1896..... | \$1008.15 |
| Recettes de 1897..... | 1043.76 |
| Total..... | \$2051.91 |

Bénéfices payés à 27 malades,—chiffre élevé..... 780.61

Surplus..... \$1271.30

Nombre de membres inscrits, 200.
Réserve par tête, \$6.36.

(A suivre)

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

| Titulaires. | Fonctions. | Cercles. | § | Approuvé par Cercles. |
|--------------------|------------|----------------|-----|-----------------------|
| Contant Godf... | Trésorier | Soulange.... | 60 | 28 jan. '98 |
| Robert J. G.... | Sec.-Fin. | Monte Bello... | 55 | 30 jan. '98 |
| Germain Z. B.... | Trésorier | St-Gabriel... | 63 | 27 fév. " |
| Dupuis Paul.... | Sec.-Fin. | St-Valier.... | 20 | 12 fév. " |
| Faribault G. B.... | Trésorier | Masson..... | 130 | 6 mars " |
| Page Olivier... | Sec.-Fin. | "..... | 130 | 6 " " |
| Lahale Désiré... | " | Labelle..... | 129 | 2 mars " |
| Rodrigue A.... | Sec.-Fin. | "..... | " | 2 " " |
| Lavallée P. H.... | " | Lanoraie.... | 71 | 3 mars " |
| Bolduc Ludger. | Trésorier | De la Beauce | 101 | 28 " " |
| Gagné Joseph.. | Sec.-Fin. | "..... | 101 | 4 avril " |

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 28 février 1898

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| Balance au 31 janvier 1898. | \$102,085.28 |
| Produit des Contributions de janvier 1898..... | 4,332.48 |
| Intérêts..... | 100.00 |
| | <hr/> |
| | \$106,517.76 |

DÉBOURSÉS

| | |
|--|--------------|
| Par Caisse Générale, 5 % | 216.62 |
| Par bénéficiaires de feu Jos. Du- gas. | 500.00 |
| Par bénéficiaires de feu R. Lau- rendeau..... | 2,000.00 |
| Par règlement Nadeau et Ca- bana..... | 16.25 |
| Par balance au 28 Fév. 1898.. | 103,784.89 |
| | <hr/> |
| | \$106,517.76 |

RÉSUMÉ

| | |
|--|--------------|
| Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés..... | \$103,784.89 |
| Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés..... | 146.94 |
| Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles..... | 853.00 |
| | <hr/> |
| | \$104,784.86 |

PLACEMENT DES FONDS.

| | |
|--|--------------|
| Fabrique (Vaudreuil et Dorion). \$11,100.00 | |
| Municipalité Scolaire..... | 1,500.00 |
| Prêts hypothécaires..... | 54,400.00 |
| La Banque Jacques-Cartier et Hochelega..... | 37,665.43 |
| En mains..... | 164.45 |
| | <hr/> |
| | \$104,829.88 |

| | |
|--|--------------|
| Cercles, etc. - Balance de rapports non couverte par les remises effectuées..... | 45.02 |
| | <hr/> |
| | \$104,784.86 |

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Mars 1898.

Sec.-Gén.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

I : Président Général a nommé comme ses Substitués auprès des cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent :

MM. J. E. Noiseux, Cercle Notre-Dame ; Z. Picard, Cercle Lanaoia ; J. A. Leblanc, Cercle St-Henri ; Rvd J. A. Lefebvre, Cercle Larocque ; Henri Mercier, Cercle St-Ephrem ; L. de G. Raby, Cercle Labelle ; Rvd J. B. Routhier, Cercle Masson.

MM. L. A. Lessard, Cercle Notre-Dame de Granby ; F. X. Perrault, Cercle Maisonneuve.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme Médecins-examineurs de cercles :

MM. Alex. Rodrigue, Cercle Labelle ; G. B. Fari-bault, Cercle Masson.

MORTALITÉS

No. 44.—CHARLES DAHL, 28 ans, admis dans le cercle St Pierre, No 8, le 24 décembre 1895, est décédé le 26 janvier 1898. Cause : *Cystite*.

Bénéficiaire : Léontine Durocher, épouse, \$1000.

No 45.—J. A. LESSARD, 37 ans, admis dans le cercle St-Valier, 20, le 30 août 1895, est décédé le 30 janvier 1898. Cause : *Pneumonie grippale*.

Bénéficiaires : Les enfants, \$2000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
Substitut du Prés.-Gén., J. L. Crevier, 808 St-Jacques ; Prés., Ernest Lemire, 307 Richmond ; Vice-Prés., C. U. Ouellette, 186 Quennel ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame ; Int., Arth. Beaulieu, 163 Murray. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Alex. Montribrand, 345 Delisle ; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 136 Richelieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 1792 Ste-Catherine ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3186 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 5 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., A. P. Côté ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Lecluc, Jr ; Méd.-Exm., P. A. Vais (Lachine). Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., Ad. Laframboise ; Prés., R. B. Déary ; Sec.-Arch., Rod. Lefebvre ; Sec.-Fin., Gervais Déary ; Méd.-Exm., P. A. Vais (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch., E. Z. Massé, 2109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4027 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 308 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal
S. P. G., Pierre Picard, 1946 Ontario ; Prés., J. O. Ricard, 909 Ontario ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., A. L. Dupont, 358 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVEUE
S. P. G., Am. Chauré ; Prés., Dr H. Valois ; sec.-arch., M. G. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. P. Cyphrot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
S. P. G., J. E. Clément, 504 Cadieux; prés. Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch. T. Bénard, 13 Ste-Elizabeth; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Beilise, 12 Châteauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D. 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.
S. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. N. Demers, 2153 Notre-Dame; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Méd.-Exam., Dr H. Hervieux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 27 avenue du Parc; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 602 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exam., P. E. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot
S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauvin, Sec.-Arch., J. M. Bordas; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
S. P. G. et Sec.-Fin., Rvd. J. A. Lippe; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guilbault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés. J. E. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-Arch., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CER-LE LAVAL, Québec
S. P. G., Jean Patoinne, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 230 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard, 189 Desfoissés. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoinne, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., Rvd J. N. Rémillard; sec.-arch., H. Lalonde; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke
S. P. G., Rv J. A. Lefebvre; Prés. Jos. Thibaudau; Sec.-arch., Louis Luc; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Falletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Desroches; méd.-exam., A. E. Lecavaller. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOHELAGA, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 257 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudson; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Rvd. L. J. Lauzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. L. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarque; Sec.-Fin., Arth. Vallancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois, Bureau Dr Poitras.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Melancon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., Daan Forest; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vépres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon. Rvd. A. Desautniers, ptre; 2e Prés. Hon. Rvd. C. P. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Norb. Nolin; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, M. P.; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vépres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., H. C. St-Amour; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec.-arch., S. Thibaudau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Desrosiers.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exam., C. O. Tétraud. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé
S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., Jos. Lemyre; Sec.-Fin., J. A. Daigle; Méd.-Exm., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., H. Bouras; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. J. R. Bellefleur, 239 Duquesne; prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; sec.-arch., H. Pafret, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Martin, 5715, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Ferdinand coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal
S. P. G., L. M. P. Béard, 65 Chénier; prés., Jos. Lambert, 357 Bx-ri; sec.-arch., Emile Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Bxri; méd.-exam., G. T. Moreau, 838 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Châteauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Chevrier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche d'mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE STE-PHREM, Co Bagot
S. P. G., Henri Mercier; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine
S. P. G., Hector Dupont; Prés., Adh. Partier; Sec.-Arch., Jos. Fournier; Sec.-Fin., J. Théo. Leclerc; Méd.-Exam., J. B. Martin. Réunions, 1er et 2ème dimanche, Bâle Hanson.

No 50—CERCLE ST-GUILLEUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Adgémire Bédale; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions, 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La. Veronneau, N. P.; Méd.-Exam., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., Charlesmagne Rodier, 169 Visitation; prés., Ernest Brunel, 1332 Ste-Catherine; sec.-arch., J. A. Chaussé, 153 Shaw; sec.-fin., J. E. Pilon, 845 Ste-Cath-rine; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.